

Reportage photo

Combattre le travail forcé

grâce à l'inspection du travail

Reportage photo du Brésil

Ce reportage photo, consacré à une mission du Groupe spécial d'inspection mobile dans la région du Rio Negro, nous a été envoyé par Fernando Antonio de Araujo Lima Junior, chef de la Division de l'inspection du travail pour l'éradication du travail forcé (DETRAE).

En juin prochain, la 100^e session de la Conférence internationale du Travail à Genève ouvrira une discussion générale sur l'inspection du travail. Des inspections du travail efficaces ont le pouvoir de prévenir les accidents du travail, de protéger les travailleurs, d'améliorer leurs conditions de travail et d'augmenter la productivité en garantissant un environnement de travail décent. Elles peuvent aussi contribuer à concrétiser un idéal de l'OIT: qu'aucun être humain ne passe une seule journée de sa vie à travailler sous la contrainte ni ne souffre de traitements dégradants ou inhumains.

Le Brésil est en pointe pour réaliser cet idéal. Grâce aux plans d'action nationaux successifs, adoptés en 2003 et 2008, les activités d'inspection du travail et les mesures de lutte contre l'impunité des employeurs ont permis de libérer des milliers de travailleurs. L'OIT, à travers son Programme d'action spécial pour combattre le travail forcé (SAP-FL), a soutenu ces efforts nationaux au cours des dix dernières années.

Parmi les mesures clés adoptées par le Brésil dans la lutte contre le travail forcé figure la création d'un Groupe spécial d'inspection mobile (GEFM) en 1995, sous l'égide du ministère du Travail, unissant les efforts d'inspecteurs du travail spécialement formés et équipés, de procureurs du travail et d'officiers de police.

Depuis 2002, avec le soutien des gouvernements du Brésil, de la Norvège et des Etats-Unis, l'OIT a mis en œuvre plusieurs projets de coopération technique pour appuyer l'exécution des plans d'action nationaux et renforcer les capacités de gestion des fournisseurs et des acheteurs brésiliens, réduisant ainsi les risques de travail forcé au sein de leurs chaînes d'approvisionnement. Les projets se sont particulièrement employés à renforcer la capacité





Les inspecteurs du travail utilisent souvent les voies fluviales parce que les routes sont soit précaires, soit inexistantes. Ce voyage sur le Rio Negro exige les efforts combinés de tous les membres de l'équipe du GEFM pour faire avancer le bateau et rejoindre les lieux où les travailleurs subissent des conditions de travail assimilables à l'esclavage.



Le GEFM se heurte à de nombreuses difficultés (ponts instables, routes boueuses, chemins forestiers, villages inondés) avant de pouvoir atteindre son lieu d'intervention. Ses activités encourent d'autres risques, notamment des menaces et des attaques de la part des propriétaires terriens qui mettent tout en œuvre pour compliquer la tâche des inspecteurs.



Un inspecteur du travail remplit un formulaire basé sur les déclarations d'un travailleur exposé au soleil et à la chaleur, parce qu'il n'y a pas d'abri sur place.



Le GEFM est souvent confronté à des travailleurs vivant en situation d'esclavage, consommant de la nourriture produite sans respect des normes d'hygiène – exposée au soleil, aux insectes et aux produits chimiques utilisés dans la plantation.

► des agences nationales, y compris le GEFM, en coordination avec la CONATRAE (Commission nationale contre le travail forcé). Parmi les autres activités, la création d'une base de données pour le secrétariat de l'inspection du travail, la préparation de plans d'action au niveau étatique contre le travail forcé, et la formation des juges et des forces de l'ordre dans les régions du Brésil où la prévalence du travail forcé est la plus grave.

Plus de 39 000 «travailleurs esclaves» sauvés depuis 1995

Entre 1995 et 2010, plus de 39 000 travailleurs esclaves ont été secourus par le GEFM. En 2010, il a inspecté 305 fermes, libérant



Un travailleur nous montre l'endroit où il se procure de l'eau potable. Les membres du GEFM ont appris que ce lieu sert aussi de toilettes pour les travailleurs, de lavoir pour leurs vêtements et d'abreuvoir pour les animaux.





2617 personnes.
La compensation
totale versée à ces travailleurs
fut de 8,7 millions de reals (environ
5,2 millions de dollars E.-U.). Depuis
1995, le cumul des indemnités
payées aux travailleurs libérés dépasse
62 millions de reals (37,1 millions de dollars E.-U.),
avec une hausse notable du montant annuel versé au cours
de la période.

Le GEFM est un élément essentiel de la stratégie du gouvernement pour combattre le travail forcé. Utilisant des équipes composées d'inspecteurs du travail, de procureurs du travail et d'officiers de la police fédérale, le GEFM instruit les plaintes pour travail forcé sur le terrain, libère des travailleurs et poursuit les propriétaires des plantations ou d'autres entreprises où des travailleurs ont été découverts dans des situations analogues à l'esclavage.

Des plaintes pour travail forcé sont déposées par des travailleurs qui ont réussi à s'enfuir des propriétés et ont marché – parfois pendant de nombreuses journées – pour atteindre une ville, ou par ceux qui ont été libérés à la fin de leur service et ont dénoncé

Les inspecteurs du travail collectent les signatures des travailleurs qui ont rempli les formulaires.



La canne à sucre germe facilement dans les sillons et pousse vite. Mais travailler la canne est un dur labeur – encore plus pour ceux qui sont venus là pour travailler dans des conditions proches de l'esclavage qui ne respectent pas les dispositions de sécurité minimales... Il y a des années, ce travailleur a eu un accident en coupant de la canne à sucre. Il a conservé le même emploi bien que sa jambe n'ait pas été totalement guérie.

L'inspecteur du travail recueille la signature d'un coupeur de canne analphabète.



▶ par la suite les mauvais traitements qu'ils ont subis. Les principaux organes qui aident les victimes du travail forcé à remplir leur dossier de plainte sont la Commission pastorale de la Terre, représentée par des prêtres et des missionnaires actifs au sein des paroisses locales, la police fédérale, les syndicats de travailleurs ruraux et les coopératives de travailleurs.

entretenu, parce qu'ils doivent payer pour le transport vers la ferme et acheter tout le reste (vêtements, nourriture, médicaments et même les outils de travail) dans la boutique de la propriété, à des prix bien supérieurs à ceux du marché. On interdit aux travailleurs de quitter la ferme et ils sont régulièrement menacés pour décourager toute tentative en ce sens.

Des inspections surprises pour libérer des travailleurs

Les équipes du GEFM ont entrepris des inspections surprises des propriétés afin d'infliger des amendes et de libérer les travailleurs quand des irrégularités comme de graves formes d'exploitation, de travail forcé ou de travail des enfants sont mises à jour. Voici quelques-uns des abus que les équipes recherchent: endettement; présence de gardes armés; preuves de mauvais traitements ou de conditions de travail dégradantes, généralement associées avec un manque d'hygiène dans les quartiers réservés aux travailleurs; manque de sécurité au travail; très faibles rémunérations; et horaires de travail excessifs.

Les travailleurs contractent habituellement une première dette auprès de leur employeur lors de l'embauche. La dette est ensuite artificiellement



Travailleurs découverts en situation d'esclavage rencontrant un groupe d'inspecteurs du GEFM après leur intervention réussie contre le travail forcé.



L'action du GEFM ne se limite pas à soustraire les travailleurs à l'esclavage moderne. Elle comprend aussi le paiement de la rémunération du travail des travailleurs libérés en tenant compte des « infractions sociales », ainsi que le paiement des prestations de chômage. Ici, les inspecteurs du travail du GEFM déterminent les salaires dus à un travailleur qu'ils ont trouvé en situation d'esclavage après la rupture de son contrat de travail.

Après que les inspecteurs ont reçu la rémunération appropriée de l'employeur (en fonction des violations commises), une carte de travail temporaire est délivrée, permettant aux travailleurs de percevoir une indemnité chômage équivalant au salaire minimum pendant les cinq mois suivants, en conformité avec la législation.



Travailleur ayant subi le travail forcé, avec ses nouvelles cartes de travail et de sécurité sociale qui lui permettent de se sentir un citoyen à part entière de son pays.



Le propriétaire d'une entreprise où le GEFM a trouvé des travailleurs en situation d'esclavage signe un document établissant les amendes fixées par les inspecteurs du travail.

Si la situation découverte dans une propriété est particulièrement grave et que le propriétaire refuse de payer les amendes ou fait obstacle au travail du GEFM, le ministère du Travail peut demander que les comptes bancaires des membres de l'exploitation agricole inspectée soient gelés et peut procéder à l'arrestation des personnes impliquées.

Les activités du Groupe spécial d'inspection mobile ont favorisé d'importants changements de comportement parmi les propriétaires terriens, y compris dans leurs relations avec le personnel. La présence du GEFM a permis d'informer les victimes du travail forcé de leurs droits et les propriétaires de leurs obligations. Cela a contribué à améliorer les conditions de travail et à atténuer le climat d'impunité et d'argent facile que l'on trouve dans certaines régions du Brésil. ■

